

Mairie de Saint Arnoult
Mr le Maire Jean-Claude HUSSON
Place du Jeu de Paume
78730 Saint en Yvelines

Objet : Nombre de logements sociaux destinés spécifiquement aux arnolphiens(ne)s

Monsieur le Maire,

Vous avez communiqué dans l'Eclair le nombre de logements sociaux programmés dans les trois projets immobiliers prévus à ce jour : $32 + 23 + 55 = 110$.

Par ce même média vous avez avancé que 70 familles étaient en attente d'un tel logement.

Le précédent projet de logements sur le terrain du Champs des pommiers prévoyait 55 logements sociaux dont 11 étaient prévus à être attribués par la mairie de Saint Arnoult, soit 20%.

Merci par avance de bien vouloir nous communiquer :

- Le nombre prévu ou estimé des 110 logements sociaux planifiés que la mairie de Saint Arnoult pourra attribuer à son bon vouloir.
- le(s) nombre(s) prévu(s) ou estimé(s) de logements attribués par d'autres acteurs (préfecture...) et quels sont ces acteurs.
- Les critères précis utilisés par vos services pour l'ordre d'attribution des logements sociaux destinés aux arnolphiens(ne)s (âge, ressources, durée de présence à Saint Arnoult, date de la demande...).

Merci par avance de la réponse que vous donnerez à ces demandes citoyennes.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Antoine Pujol

Président de l'association Comités de Quartiers